



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations d'entraide et caritatives

Question écrite n° 126546

Texte de la question

M. Dominique Baert attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les difficultés croissantes auxquelles se heurtent les associations engagées dans la lutte contre la pauvreté. En cinq ans, la pauvreté a considérablement augmenté en France : elle touche désormais huit millions de nos concitoyens. Confrontés à l'envolée des prix des produits alimentaires, du logement, de la santé, ou encore de l'énergie, trop de Français ne parviennent plus à se nourrir, et sacrifient aussi l'accès à la santé, bien primaire pourtant fondamental car vital ! Face à cette recrudescence de la précarité, les associations engagées dans la lutte contre la pauvreté ont lancé pendant les fêtes de fin d'année un appel de détresse : elles ne sont en effet plus en mesure de faire face à une demande qui ne cesse d'augmenter ! Les Restos du cœur, par exemple, estiment leurs besoins supplémentaires à cinq millions d'euros pour la campagne 2011-2012. Il lui demande donc quelles mesures urgentes le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour faire en sorte que les associations, permettant aux plus pauvres de nos concitoyens de se nourrir, puissent répondre à leurs besoins élémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Baert](#)

Circonscription : Nord (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126546

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 811

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)